

Résumé de recherche

Le développement des programmes d'études dans le cadre du Programme du diplôme du Baccalauréat International

Extrait d'un rapport de recherche préparé pour l'IB par :

Sandra Leaton Gray, David Scott et Euan Auld
Institute of Education, Université de Londres

Juillet 2014

Résumé

Le présent rapport s'intéresse au développement et à la révision des programmes d'études de plusieurs pays, régions et juridictions dans le monde. Il fournit également des exemples susceptibles de contribuer davantage au développement des programmes d'études élaborés par le Baccalauréat International (IB) dans le cadre du Programme du diplôme. Les chercheurs ont identifié 13 pays et juridictions pouvant servir de référence pour l'apprentissage lié au développement et à la réforme des programmes d'études : la Finlande, l'État du Massachusetts aux États-Unis, l'Écosse, la province de l'Ontario au Canada, les Pays-Bas, le Mexique, l'Allemagne, l'Angleterre, le Chili, Singapour, la Nouvelle-Zélande, et les États de Victoria et du Queensland en Australie. Dans un premier temps, les chercheurs ont recueilli des informations sur les caractéristiques de la réforme des programmes d'études dans chacun de ces lieux. Dans un second temps, ils ont examiné les caractéristiques du développement des programmes d'études de l'IB en établissant une comparaison avec le développement des programmes d'études dans les lieux choisis. À cette fin, les chercheurs se sont appuyés sur des sources provenant de documents émis par les gouvernements, des ouvrages ainsi que des articles issus de revues universitaires et spécialisées. Ils ont ainsi recueilli des informations portant sur des problèmes variés, allant de l'organisation de la scolarité dans les différents sites aux objectifs globaux et spécifiques des programmes d'études, en passant par les dispositions prises concernant l'enseignement et l'évaluation.

Conclusions

1. Cycles de révision des programmes

À l'exception de l'Ontario, la plupart des grands systèmes éducatifs ne disposent pas d'un cycle de révision défini pour leurs programmes. Les révisions sont généralement organisées de manière ponctuelle et non planifiée. Elles sont tributaires du cycle politique et constituent souvent une réponse du gouvernement face à un problème particulier. L'IB, en revanche, suit un processus de révision de ses programmes bien défini et structuré qui s'étend sur sept ans.

2. Diffusion de la réforme

Dans la plupart des pays, la réforme est instaurée par le haut de l'échelle du pouvoir. Globalement, sa diffusion est fragmentée et multidirectionnelle. Les réformes ont tendance à s'altérer, à se déstructurer et à perdre de leur contenu au fur et à mesure des différentes phases du processus : étude, développement, recontextualisation, mise en œuvre et institutionnalisation. Dans la plupart des pays, les processus d'institutionnalisation ne sont pas assez développés. En revanche, les processus de réforme des programmes d'études de l'IB témoignent d'une cohérence à tous les niveaux de l'organisation. Néanmoins, il arrive dans certains cas que cette cohérence soit compromise par le fait que les enseignants de l'IB ne participent pas forcément aux activités de perfectionnement professionnel appropriées, possiblement pour des raisons financières.

3. Objectifs du programme d'études

La plupart des réformes des systèmes éducatifs mettent l'accent sur des formes d'apprentissage qui se fondent sur l'évaluation, qui cherchent à atteindre des objectifs ciblés et qui portent sur du contenu factuel. En outre, la plupart des systèmes éducatifs présentent des normes similaires concernant les programmes d'études ou des objectifs globaux et spécifiques du même ordre, et reposent sur des méthodes d'évaluation sommative. Cela semble être influencé par le fait que des examens externes, tels que le Programme for International Student Assessment (PISA, programme international pour le suivi des acquis des élèves), sont imposés au sein de ces systèmes éducatifs. En ce qui concerne l'IB, l'accent mis sur l'évaluation à la fin du Programme du diplôme, qui représente un enjeu majeur, peut menacer l'intégrité de certaines de ses approches pédagogiques, notamment si les établissements scolaires n'ont pas reçu la visite de délégués depuis l'autorisation.

4. Matières et types de connaissances

Dans tous les sites étudiés, le programme d'études met en avant les langues (littérature), les mathématiques et les sciences. Bien que, dans la plupart des pays choisis par les auteurs de cette étude, les manuels scolaires rédigés par des agences gouvernementales ne sont pas utilisés, les modes d'enseignement restent néanmoins traditionnels, et les matières du programme d'études sont fortement cloisonnées. En revanche, en plus de mettre l'accent sur les langues, les mathématiques et les sciences, l'IB « a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel » (IBO, 2014).

5. Modes de progression

Dans la plupart des pays, la scolarisation formelle débute dès le plus jeune âge, souvent entre 4 et 5 ans. En général, les modèles utilisés sont des modèles de progression, qui donnent la priorité à un développement pédagogique séquentiel et hiérarchisé plutôt qu'à l'augmentation de la complexité de l'apprentissage et à son approfondissement. Les connaissances sont donc exprimées selon un système de niveaux dans lequel le niveau inférieur doit être enseigné avant le niveau supérieur, suivant un ordre approprié. Le principe est semblable à celui du Programme du diplôme, au sein duquel certains cours sont d'ailleurs proposés au niveau supérieur (NS). Cependant, le mémoire et d'autres composantes du programme sont susceptibles de favoriser un apprentissage plus approfondi.

6. Révisions des programmes d'études

En tant qu'organisation supranationale, l'IB jouit d'un statut unique dans le domaine de l'éducation internationale. Cette place privilégiée lui permet de donner le ton par rapport à la révision des programmes d'études menée aujourd'hui. Il existe actuellement un système de révision cohérent, qui semble être déployé à travers toute l'organisation, ce qui constitue une dimension positive du travail de l'IB. Néanmoins, et malgré l'existence d'un cadre de révision selon toute apparence approfondi, il est recommandé à l'IB de faire attention. Bien que des directives aient été soigneusement rédigées dans le but de servir d'outil à la planification de la révision, le processus qui sous-tend cette révision a tendance à être trop complexe et trop détaillé, ce qui peut entraîner une « overdose » de directives. L'importance de certains aspects du processus de réforme pourrait

s'en trouver minimisée, car pour certains participants, le processus pourrait se transformer en un simple exercice de vérification.

Recommandations

L'IB devrait envisager les propositions suivantes.

- Élaborer des stratégies encourageant les enseignants à s'inscrire aux cours de perfectionnement professionnel liés à la révision du programme d'études. Par exemple, l'IB pourrait étudier l'effet que pourrait avoir une réduction des frais d'inscription à ces formations professionnelles, ou proposer un système de crédits comprenant des exigences minimales pour que les enseignants puissent être à nouveau accrédités (ou une combinaison de ces deux options).
- Augmenter le nombre de visites de contrôle afin de garantir la qualité de la mise en œuvre des programmes, plutôt que de se baser uniquement sur des vérifications écrites une fois la visite d'autorisation initiale passée. Ces visites pourraient avoir lieu à intervalles réguliers ou non, selon la disponibilité des délégués et suivant d'autres considérations pratiques.
- Réaliser une étude empirique afin d'examiner l'alignement actuel entre les programmes d'études de l'IB et la manière dont ils sont mis en œuvre dans les établissements scolaires.
- Limiter le nombre de révisions pouvant être appliquées à un programme d'études non finalisé, afin de simplifier le processus.
- Veiller à ce que les enseignants soient impliqués à différentes étapes du processus et à ce qu'ils mènent des projets de recherche-action, afin que leur expérience et leurs connaissances soient prises en compte et que le processus soit suffisamment démocratique et pluraliste.
- Développer le rôle de l'enseignant en tant que chercheur dans le cadre de son travail, ce qui peut avoir un effet sur les pratiques de perfectionnement professionnel ainsi que sur le processus de développement et de révision des programmes.
- Simplifier les directives de révision des programmes, en les rendant moins détaillées et moins prescriptives – bien qu'il faille toujours mettre l'accent sur leur importance en tant qu'outil de planification du projet.

Références

Mission et stratégie. 7 mars 2014. <http://www.ibo.org/fr/mission/>

Ce résumé a été élaboré par le service de recherche de l'IB. Le rapport complet de l'étude est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.ibo.org/fr/research/>. Pour de plus amples informations sur cette étude ou sur d'autres travaux de recherche menés par l'IB, veuillez envoyer un courriel à research@ibo.org.

Pour citer le rapport complet, veuillez utiliser la référence suivante :

GRAY, S.L., SCOTT, D. et AULD, E. 2014. *Curriculum development in the International Baccalaureate Diploma Programme*. La Haye, Pays-Bas : Organisation du Baccalauréat International.